



Protocole expérimental : Radiesthésie

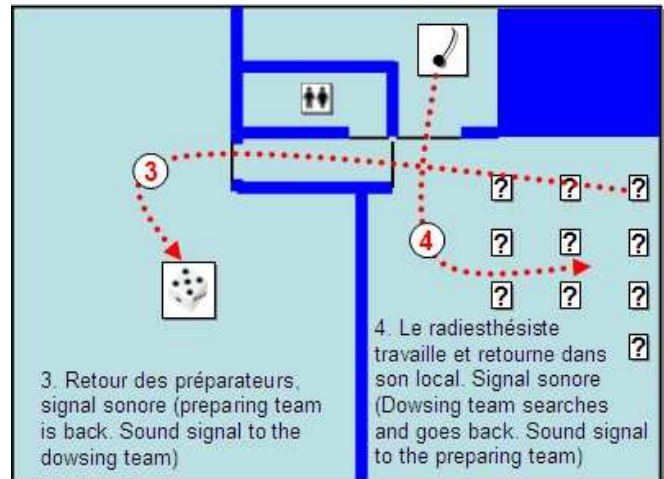
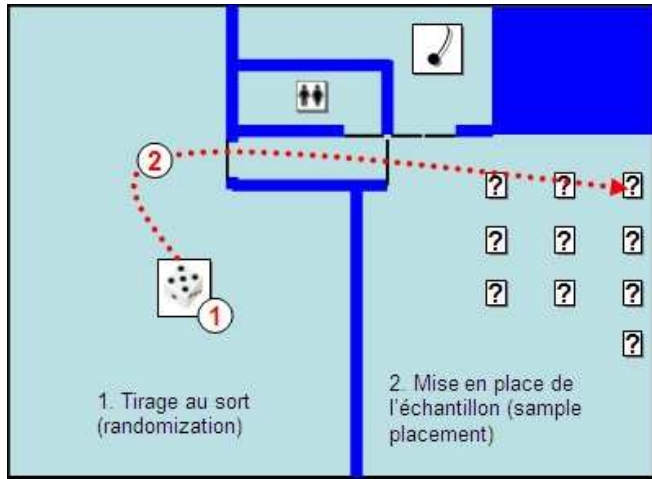
Introduction

Francis Gatti, président de l'association CASAR et webmaster du site : <http://perso.orange.fr/casar> détient plusieurs échantillons d'une clé à molette qui aurait, d'après lui, vécu un phénomène « poltergeist » (dématérialisation, rematérialisation et déplacement spontané)¹. Par curiosité, M. Gatti a fait passer plusieurs échantillons de cette clé à molette à différents radiesthésistes, lesquels se sont étonnés, dans les rapports qu'ils lui ont transmis, de l'exceptionnel « taux vibratoire » de ces pièces. D'après eux, il serait supérieur à 20000 bovis². Sur proposition de M. Gatti, l'OZ a mis en place un protocole afin de vérifier si les radiesthésistes étaient effectivement capables d'identifier ces échantillons parmi 10 autres échantillons de métal. Lors du déroulement du protocole, M. B., radiesthésiste, a proposé de réaliser une série d'essais en utilisant un échantillon de terre qu'il a lui-même fourni et avec lequel il avait l'habitude de travailler. Cet échantillon, prélevé sur le lieu d'un atterrissage supposé d'OVNI à Marcilly disposerait aussi d'un « taux vibratoire » particulièrement élevé. L'expérience s'est déroulée à Argenton-sur-Creuse, les 17 et 18 mars 2007.

¹ Pour plus d'information sur cette affaire, lire « Lorsque la maison crie », de Sylvain Michelet, 1983, chez Robert Laffont

² Le bovis est une unité de mesure utilisée en radiesthésie. Voir : <http://renaud91.free.fr/Radiesthesie/fr/quelquesDefinitions.html>.

I. Protocole expérimental



Hypothèse à valider

Un radiesthésiste peut identifier, entre 10 échantillons différents d'un matériau identique, l'échantillon remis par Francis Gatti et qui aurait été l'objet d'un phénomène de déplacement spontané (phénomène dit « poltergeist »).

Définitions

- Dans le protocole ci-dessous, on dénommera « échantillon poltergeist » l'échantillon à identifier.
- Un « essai » est une tentative de localisation de l'échantillon parmi 10.
- Une « série » est une suite ininterrompue d'essais. Dans le cadre de ce protocole plusieurs séries, avec un nombre d'essais variable, peuvent être réalisés.

Matériel nécessaire

- 1 échantillon « poltergeist »
- 9 échantillons « non poltergeist » d'une taille et d'une masse comparables et constitués de métal
- 10 boîtes numérotées de 0 à 9
- 1 signal sonore
- 3 enveloppes
- Le radiesthésiste utilisera deux baguettes en métal d'une longueur de 70 centimètres ou un pendule.

Nombre de personnes nécessaires : 5

- 1 radiesthésiste (RD)
- 2 assesseurs (AS1, AS2)
- 2 préparateurs (RM1, RM2)

On nommera « équipe de préparation » l'équipe constituée de RM1 et RM2
On nommera « équipe de réalisation » l'équipe constituée de AS1, AS2 et RD.

Paramètres :

- Matériau utilisé pour les boîtes = papier
- Instruments utilisés par le radiesthésiste : 2 baguettes de métal (longueur : 70 cm), pendule
- Taux de réussite estimé : « Supérieur à une performance réalisée au hasard »
- Nombre d'essais à réaliser : inconnu
- Temps nécessaire par essai : inconnu
- Temps total du protocole : inconnu
- Écart minimum entre deux boîtes : 2 mètres et 10 centimètres.

Préparation

1. On vérifie que le signal sonore fonctionne correctement.
2. On aligne 10 boîtes numérotées et espacées de 2 mètres 10 au minimum. 2 mètres est la distance minimum en dessous de laquelle le radiesthésiste considère que l'échantillon voisin pourrait gêner la mesure.
3. Étalonnage : le radiesthésiste mesure en début d'expérience l'ensemble des échantillons qui seront utilisés dans le cadre du protocole et note, s'il le souhaite, les valeurs correspondant à chacun d'entre eux. À tout moment, pendant l'expérience, il peut demander un ré-étalonnage de son instrument. Dans ce cas-là, les deux assesseurs vident les boîtes de leur contenu, un test blanc (sans aveugle, voir ci-dessous) est réalisé et l'essai n'est pas pris en compte dans le calcul des résultats.
4. Test blanc : on dispose un échantillon « poltergeist » dans une des boîtes et un échantillon « non poltergeist » dans une boîte voisine. Le radiesthésiste sait sous quelles boîtes se trouvent quels échantillons. Il vérifie que les conditions de réalisation de l'expérience n'influent pas sur la qualité de sa performance et que les mesures qu'il enregistre correspondent bien à chacun des échantillons utilisés. Le radiesthésiste peut aussi indiquer tout point de la salle qui, pour une raison quelconque, ne convient pas à sa pratique. Ces points sont exclus lors du placement des différents échantillons.
5. Chaque exemplaire de chaque document remis aux participants de l'expérience doit être nominatif et signé par son dépositaire.
6. RM1 et RM2 tirent 25 fois au sort un chiffre de 0 à 9. On obtient une suite aléatoire de 25 chiffres du type 3983478093876..., en 2 exemplaires.
7. RM1 et RM2 placent les deux exemplaires du tirage dans deux enveloppes scellées. RM1 et RM2 déposent un exemplaire du tirage dans la salle de l'expérience à l'attention du radiesthésiste, conservent l'autre exemplaire et mettent en place les boîtes pour le premier tirage. RM1 et RM2 préviennent l'équipe de réalisation du protocole, par un signal sonore, que tout est en place. Lors du premier essai, le radiesthésiste récupère l'enveloppe en compagnie des deux assesseurs, avant de commencer ses mesures.

Réalisation

Attention : pour que le double aveugle soit respecté, il ne doit y avoir aucun contact entre l'équipe de préparation et l'équipe de réalisation pendant les essais, exception faite des signaux sonores formalisés dans ce document. En dehors de l'équipe de préparation, personne ne doit toucher les boîtes à partir du moment où l'expérience est commencée.

Pour chaque essai :

1. RM1 et RM2 se rendent sur les lieux et placent l'échantillon « poltergeist » dans la boîte dont le numéro correspond au chiffre du tirage. (Dans l'exemple donné ci-dessus, ils placeraient l'échantillon sous la boîte numéro 3 pour le premier tirage, sous la boîte numéro 9 pour le deuxième tirage, sous la boîte numéro 8 pour le troisième tirage, etc). Ils placent les 9 échantillons « non poltergeist » sous les autres boîtes.

2. RM1 et RM2 notent, chacun sur sa feuille numérotée de 1 à 50, dans quelle boîte l'échantillon « poltergeist » a été placé, puis ils se retirent.
3. RM1 et RM2 préviennent l'équipe de réalisation que tout est en place par un signal sonore.
4. L'équipe de réalisation se rend sur les lieux. Le radiesthésiste, encadré par ses deux assesseurs, indique silencieusement sous quelle boîte il enregistre le signal dont la mesure correspond à l'échantillon « poltergeist ».
5. Les assesseurs notent sur deux feuilles numérotées de 1 à 50 (une feuille pour chaque assesseur), le numéro correspondant à la boîte indiquée et l'équipe se retire.
6. L'équipe de réalisation prévient l'équipe de préparation par un signal sonore que l'essai est terminé. Retour au point 1.

Interruption temporaire du protocole :

1. L'équipe responsable de l'interruption place tous les documents dans une grande enveloppe scellée sur laquelle est indiqué le numéro de la série (Série 1, série 2...) et prévient l'autre équipe en répétant 3 fois le signal sonore.
2. L'autre équipe place l'intégralité des documents dont elle dispose dans une grande enveloppe scellée sur laquelle est indiqué le numéro de série.
3. Les deux équipes se rejoignent.
4. Les deux grandes enveloppes scellées sont placées dans une caisse fermée à clé. La caisse est confiée à l'équipe de préparation, la clé, unique, est confiée à l'équipe de réalisation. Si un représentant de l'OZ est dépositaire de la caisse, l'équipe de radiesthésie doit conserver la clé et vice-versa.
5. À la fin de l'interruption, l'expérience est reprise à la phase « préparation du protocole » (Cf. ci-dessus), point 6 (tirage au sort).

Quand le dernier essai est réalisé, l'équipe de réalisation prévient l'équipe de préparation par un signal sonore répété trois fois. Les 5 personnes se retrouvent afin de procéder au dépouillement.

Dépouillement des résultats

1. On vérifie que l'exemplaire du tirage au sort dont disposent RM1 et RM2 est bien identique à celui qui se trouve dans l'enveloppe remise au radiesthésiste. Si ce n'est pas le cas, le protocole est annulé et les résultats ne sont pas dépouillés.
2. On vérifie que, pour chaque essai, le placement de l'échantillon « poltergeist » tel qu'il a été noté par l'équipe de préparation correspond bien à celui qui avait été déterminé au préalable par le tirage au sort. Si ce n'est pas le cas, le protocole est annulé et les résultats ne sont pas dépouillés.
3. On vérifie que, pour chaque essai, il n'y a pas d'incohérence entre les numéros de boîtes notés par les deux assesseurs. En cas d'incohérence, l'essai n'est pas pris en compte lors du dépouillement des résultats.
4. On compare les numéros de boîte notés par les assesseurs et ceux donnés par le tirage au sort (c'est à dire qu'on compare les indications du radiesthésiste avec le placement effectif de l'échantillon à identifier). Pour chaque essai, on note "1" sur la feuille de résultat quand les deux chiffres correspondent (succès), "0" s'ils ne correspondent pas (échec).
5. On calcule le nombre total de succès et on le note au bas de la feuille de résultats. On vérifie si le résultat est statistiquement significatif (l'hypothèse à vérifier est validée) ou s'il n'est statistiquement pas significatif (l'hypothèse est invalidée). Pour les détails, voir le paragraphe « Analyse statistique » ci-dessous.
6. La feuille de résultats est signée par les 5 participants au protocole.



II. Résultats de l'expérience

3 expériences indépendantes ont été réalisées :

1^e expérience :

Échantillon utilisé : Clé à molette garage Hubert

Radiesthésiste : M. R.

Essais : 7

Réussites : 1

Réussites minimum attendues pour considérer que l'expérience est un succès (avec un critère de 1%) : 4

Résultat conforme à une performance réalisée au hasard

2^e expérience :

Échantillon utilisé : Terre en provenance du lieu d'un atterrissage d'OVNI à Marcilly.

Radiesthésiste : M. B.

Essais : 10

Réussites : 2

Réussites minimum attendues pour considérer que l'expérience est un succès (avec un critère de 1%) : 5

Résultat conforme à une performance réalisée au hasard

3^e expérience :

Échantillon utilisé : Clé à molette garage Hubert

Radiesthésiste : M. B.

Essais : 32

Réussites : 4

Réussites minimum attendues pour considérer que l'expérience est un succès (avec un critère de 1%) : 9

Résultat conforme à une performance réalisée au hasard

III. Analyse statistique des résultats

1^e expérience :

Données de l'expérience :

Probabilité de réussite par hasard pour un essai : une chance sur 10 ($p = 0,1$)

Nombre d'essais dans la série : 7

Nombre de succès : 1

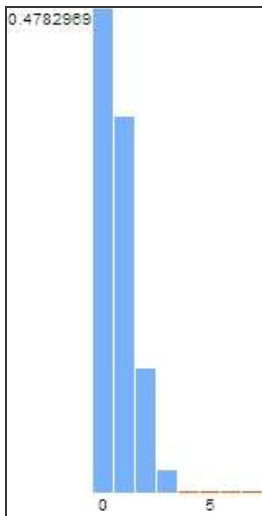
Critère de décision : un résultat est considéré comme extraordinaire s'il a moins de 1% de chances de se produire par le seul fait du hasard.³

Type de test : unilatéral.⁴

Que peut-on en dire ?

Jusqu'à 3 succès inclus, les résultats sont considérés comme normaux. Cela signifie que la probabilité d'obtenir par hasard au moins 4 succès sur 7 essais est inférieure au critère de 1% (en l'occurrence, elle est de 0,273%). Le résultat moyen attendu est de 0,7 réussites pour 7 essais.

Le résultat obtenu (1 succès sur 7 essais) peut donc être considéré comme **normal** avec le critère choisi. En effet, la probabilité d'obtenir par hasard ce résultat ou plus est supérieure au critère de 1% (en l'occurrence, elle est de 52,17%).



Le graphique ci-contre montre sous la forme d'un histogramme comment varie la probabilité d'avoir k succès en fonction de k . En abscisse sont données les valeurs de k , en ordonnée la probabilité de l'événement, normalisée. Seule la valeur du maximum de probabilité est indiquée en ordonnée. Les résultats extraordinaires, compte tenu du critère choisi, sont en rouge, tandis que les résultats normaux sont en bleu.

³ On ne peut jamais éliminer l'hypothèse qu'un résultat soit le fruit du hasard, même s'il a une probabilité très faible d'être obtenu. En pratique, on fixe arbitrairement un critère de décision pour rejeter l'hypothèse du hasard. Par exemple, pour un critère de 1%, on définit une zone de normalité dans laquelle se trouvent au moins 99% des résultats obtenus par hasard. Les résultats situés hors de cette zone sont alors considérés comme extraordinaires et l'on doit envisager une hypothèse autre que le hasard pour expliquer leur obtention.

⁴ Pour un test unilatéral, la zone d'extraordinarité est uniquement constituée de scores supérieurs à la moyenne attendue par hasard. Pour un test bilatéral, cette zone est partagée des deux côtés de la moyenne attendue par hasard. Un test unilatéral détermine si les résultats sont significativement supérieurs à ceux du hasard, tandis qu'un test bilatéral détermine s'ils sont significativement différents (supérieurs ou inférieurs) de ceux du hasard. Ainsi, un score très bas pourra être considéré comme normal pour un test unilatéral et extraordinaire pour un test bilatéral.

k	Probabilité	Probabilité cumulée
0	0.4782969	0.4782969
1	0.3720087	0.8503056
2	0.1240029	0.9743085
3	0.0229635	0.997272
4	0.0025515	0.9998235
5	0.0001701	0.9999938
6	6.3E-06	0.9999999
7	1E-07	1

Dans le tableau ci-contre, on donne pour chaque k la valeur de la probabilité d'avoir k succès par hasard. On donne aussi la probabilité cumulée (probabilité de faire au plus k réussites). Les cellules colorées sont celles qui ne sont pas dans la zone de normalité correspondant au critère choisi. On peut donc dire pour les k correspondant à ces cases que le hasard n'est pas une bonne hypothèse pour rendre compte de ces résultats.

2^e expérience :

Données de l'expérience :

Probabilité de réussite par hasard pour un essai : une chance sur 10 ($p = 0,1$).

Nombre d'essais dans la série : 10

Nombre de succès : 2

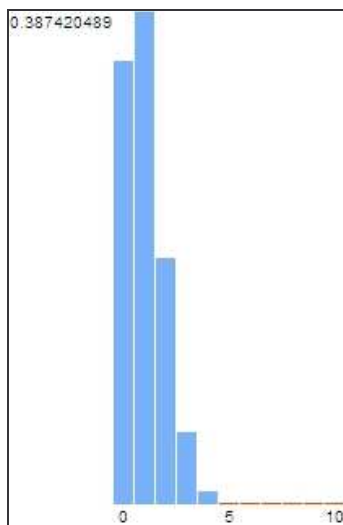
Critère de décision : un résultat est considéré comme extraordinaire s'il a moins de 1% de chances de se produire par le seul fait du hasard.

Type de test : unilatéral.

Que peut-on en dire ?

Jusqu'à 4 succès inclus, les résultats sont considérés comme normaux. Cela signifie que la probabilité d'obtenir par hasard au moins 5 succès sur 10 essais est inférieure au critère de 1% (en l'occurrence, elle est de 0,163%). Le résultat moyen attendu est de 1 réussite pour 10 essais.

Le résultat obtenu (2 succès sur 10 essais) peut donc être considéré comme **normal** avec le critère choisi. En effet, la probabilité d'obtenir par hasard ce résultat ou plus est supérieure au critère de 1% (en l'occurrence, elle est de 26,39%).



Le graphique ci-contre montre sous la forme d'un histogramme comment varie la probabilité d'avoir k succès en fonction de k . En abscisse sont données les valeurs de k , en ordonnée la probabilité de l'événement, normalisée. Seule la valeur du maximum de probabilité est indiquée en ordonnée. Les résultats extraordinaires, compte tenu du critère choisi, sont en rouge, tandis que les résultats normaux sont en bleu.

k	Probabilité	Probabilité cumulée
0	0.3486784401	0.3486784401
1	0.387420489	0.7360989291
2	0.1937102445	0.9298091736
3	0.057395628	0.9872048016
4	0.011160261	0.9983650626
5	0.0014880348	0.9998530974
6	0.000137781	0.9999908784
7	8.748E-06	0.9999996264
8	3.645E-07	0.9999999909
9	9E-09	0.9999999999
10	1E-10	1

Dans le tableau ci-contre, on donne pour chaque k la valeur de la probabilité d'avoir k succès par hasard. On donne aussi la probabilité cumulée (probabilité de faire au plus k réussites). Les cellules coloriées sont celles qui ne sont pas dans la zone de normalité correspondant au critère choisi. On peut donc dire pour les k correspondant à ces cases que le hasard n'est pas une bonne hypothèse pour rendre compte de ces résultats.

3^e expérience :

Données de l'expérience :

Probabilité de réussite par hasard pour un essai : une chance sur 10 ($p = 0,1$).

Nombre d'essais dans la série : 32

Nombre de succès : 4

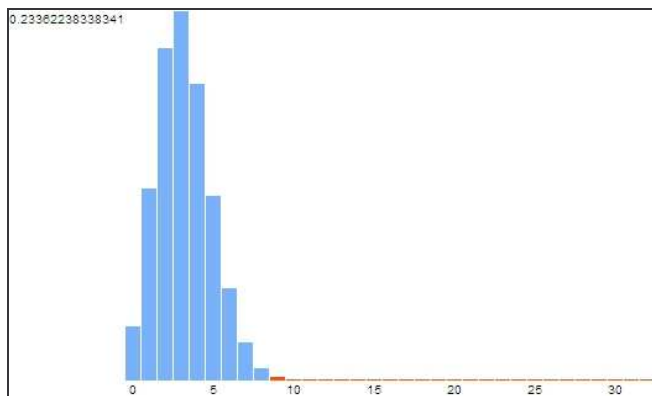
Critère de décision : un résultat est considéré comme extraordinaire s'il a moins de 1% de chances de se produire par le seul fait du hasard.

Type de test : unilatéral.

Que peut-on en dire ?

Jusqu'à 8 succès inclus, les résultats sont considérés comme normaux. Cela signifie que la probabilité d'obtenir par hasard au moins 9 succès sur 32 essais est inférieure au critère de 1% (en l'occurrence, elle est de 0,33%). Le résultat moyen attendu est de 3,2 réussites pour 32 essais.

Le résultat obtenu (4 succès sur 32 expériences) peut donc être considéré comme **normal** avec le critère choisi. En effet, la probabilité d'obtenir par hasard ce résultat ou plus est supérieure au critère de 1% (en l'occurrence, elle est de 39,969%).



Le graphique ci-contre montre sous la forme d'un histogramme comment varie la probabilité d'avoir k succès en fonction de k . En abscisse sont données les valeurs de k , en ordonnée la probabilité de l'événement, normalisée. Seule la valeur du maximum de probabilité est indiquée en ordonnée. Les résultats extraordinaires, compte tenu du critère choisi, sont en rouge, tandis que les résultats normaux sont en bleu.



k	Probabilité	Probabilité cumulée
0	0.034336838202925	0.034336838202925
1	0.12208653583262	0.15642337403555
2	0.21026014504507	0.36668351908062
3	0.23362238338341	0.60030590246403
4	0.18819580883664	0.78850171130067
5	0.11709961438724	0.90560132568792
6	0.058549807193621	0.96415113288154
7	0.024163412492606	0.98831454537414
8	0.0083900737821547	0.9967046191563
9	0.0024859477873051	0.9991905669436
10	0.00063529776786686	0.99982586471147
11	0.00014117728174819	0.99996704199322
12	2.7451138117704E-05	0.99999449313133
13	4.6925022423425E-06	0.9999918583358
14	7.0759954448022E-07	0.9999989323312
15	9.4346605930696E-08	0.9999998757973
16	1.1138140877829E-08	0.9999999871787
17	1.1647729127246E-09	0.9999999988264
18	1.078493437708E-10	0.9999999999049
19	8.8297708350363E-12	0.9999999999932
20	6.3770567141929E-13	0.9999999999996
21	4.0489248979002E-14	1
22	2.2494027210557E-15	1
23	1.0868679811883E-16	1
24	4.527783254943E-18	1
25	1.6098784908464E-19	1
26	4.81587582672E-21	1
27	1.1891051424E-22	1
28	2.3593356E-24	1
29	3.61584E-26	1
30	4.0178E-28	1
31	2.88E-30	1
32	1E-32	1

Dans le tableau ci-contre, on donne pour chaque k la valeur de la probabilité d'avoir k succès par hasard. On donne aussi la probabilité cumulée (probabilité de faire au plus k réussites). Les cellules coloriées sont celles qui ne sont pas dans la zone de normalité correspondant au critère choisi. On peut donc dire pour les k correspondant à ces cases que le hasard n'est pas une bonne hypothèse pour rendre compte de ces résultats.



Conclusion

Ce protocole expérimental a été mis en place sur la base de deux affirmations. La première était que les échantillons testés disposaient, selon la terminologie radiesthésique, d'un « taux vibratoire élevé et inhabituel ». L'association CASAR posait comme hypothèse que l'histoire particulière de ceux-ci expliquait cet état de fait. La seconde était que, grâce à ce taux exceptionnel, ces échantillons pouvaient être mesurés et/ou identifiés par des moyens radiesthésiques.

S'il est impossible de prouver logiquement que les échantillons ne « vibrent » pas, ni que les radiesthésistes n'ont pas de sensibilité spécifique, la tentative de mettre en évidence la particularité de ces échantillons par la radiesthésie s'est soldée par un échec. Les résultats sont proches de ce que donnerait, en moyenne, une performance réalisée au hasard. Notre hypothèse de départ n'est donc pas validée.

Nous retenons l'excellente atmosphère dans laquelle cette expérience a été réalisée et l'organisation parfaite de l'équipe de CASAR. La volonté de savoir des contributeurs était manifeste, leur honnêteté sans faille, et nous avons tous été peinés par ce résultat négatif. Francis Gatti, président de l'association, nous a communiqué la réaction des radiesthésistes, quelques jours après le déroulement du protocole :

« Monsieur F. [accompagnateur d'un des radiesthésistes et responsable d'une association de radiesthésistes] m'a téléphoné lundi matin pour me féliciter du déroulement de cette manifestation qu'il considère comme assez exceptionnelle. Il a été marqué par la manière très sportive et honnête dont chacun a fait preuve [...]. Ce qui compte c'est d'avoir réussi l'exploit de mettre au travail des gens d'horizons opposés qui ont tous été de bonne volonté et qui ont été étonnés par la confiance qu'il était possible de placer les uns envers les autres. Nous avons tous pris une bonne leçon de rigueur venant de votre part et de faits étranges venant de notre part. »

« [...] il faut continuer et trouver les causes de notre échec, de toute manière je ne regrette rien de mon expérience à Argenton, dans tous les domaines, l'ambiance fut formidable. De mon côté, je vais refaire les essais avec des amis dans des conditions identiques, je vais bien voir et nous reprendrons contact avec de nouvelles données, je vous tiens au courant. Amicalement, M. B. »

Henri Broch, responsable du laboratoire de zététique de l'Université de Nice nous a écrit :


*« Très bel exemple de comment il faut procéder, dans la convivialité la plus complète (mais avec une méthode rigoureuse). Cela fait remonter à ma mémoire des souvenirs émus de telles rencontres avec toujours in fine le même petit goût amer dans la bouche, le même sentiment mitigé dû à la "liquéfaction" vécue en direct des croyances de personnes somme toute charmantes. **Dura zetetica sed zetetica**. Je ne suis pas sûr que l'on puisse le dire comme cela en latin, mais cela traduira bien ma pensée. [...] mon bonjour et mes félicitations à tous les membres de l'expédition. »*

Remerciements

Nos remerciements les plus chaleureux à tous ceux qui ont participé :

- MM. B. et R., radiesthésistes et M. F. leur accompagnateur ;
- Francis Gatti, Audrey Hugot et Francis Vénat, de CASAR ;
- Géraldine Fabre, Florent Martin-Michiellot, Géraldine Roche, Nicolas Touzard et Nicolas Vivant, de l'Observatoire Zététique.

Annexe 1 : Charte signée par les participants au protocole d'Argenton avant le commencement de l'expérience.



OBSERVATOIRE ZÉTÉTIQUE
41, avenue Maréchal Randon
38000 – Grenoble
Email : contact@observatoire-zetetique.org
Tél : 08.731.731.96




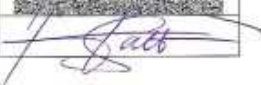
ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901
déclarée à la préfecture de l'Isère sous le n° 0381031603
APE : 804D
SIRET : 487 738 353 00019

Date :

Lieu : Argenton-sur-Creuse


Déclaration de mise en place d'un protocole expérimental entre l'association « Observatoire Zététique (OZ) », et M. [REDACTED], également nommé « le prétendant » dans les paragraphes ci-dessous.

- 1) Le prétendant est d'accord que tous les documents (photographies, films, écrits, enregistrements...) résultant de l'expérience pourront être utilisés et publiés par l'Observatoire Zététique. Le prétendant peut demander, avant l'expérimentation, que ces documents soient publiés sous couvert d'anonymat.
- 2) Le prétendant dégage l'Observatoire Zététique, ses membres et tout aide ou assistant physique et moral de l'expérience, de toute responsabilité en cas de blessure, maladie, traumatisme psychique, accident, perte professionnelle ou financière, résultant de l'expérience.
- 3) Le prétendant devra assumer tous ses frais personnels (déplacement, hébergement...) liés à l'expérience ainsi que les frais inhérents aux demandes qu'il pourrait faire de matériel, appareil ou matériaux spécifiques.
- 4) Quelque soit l'issue de l'expérience, le prétendant s'engage à toujours en préciser le résultat concret lors de toute déclaration ou publication (sous quelque forme et sur quelque support que ce soit), publique ou privée, concernant cette expérience.
- 5) Tous les participants à l'expérience devront formaliser par écrit leur acceptation des règles générales décrites ci-dessus avant qu'aucun détail de protocole expérimental ne soit élaboré.

Nom	Prénom	Qualité	Signature
VIVANT	Nicolas	OZ	
MARTIN	Florent	OZ	
[REDACTED]	[REDACTED]	Radiesthésiste	[REDACTED]
HUGOT	André	Assistant radiesthésiste	
[REDACTED]	[REDACTED]	Assistant radiesthésiste	[REDACTED]
GATTI	Francis	Organisateur	

Page 1 of 1

Annexe 2 : Document signé par les participants à l'expérience avant le commencement et spécifiant le nombre de réussites nécessaires en fonction du nombre d'essais.



OBSERVATOIRE ZÉTÉTIQUE
41, avenue Maréchal Randon
38000 – Grenoble
Email : contact@observatoire-zetétique.org
Tél : 08.731.731.96





ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901
déclarée à la préfecture de l'Isère sous le n° 0381031603
APE : 804D
SIRET : 487 738 353 00019

Le tableau ci-dessous représente le nombre d'essais minimum qui doivent être réussis pour que l'expérience soit considérée comme un succès. Il doit être signé par tous les participants au protocole, pour accord.

Nombre d'essais	Succès à partir de	Nombre d'essais	Succès à partir de	Nombre d'essais	Succès à partir de	Nombre d'essais	Succès à partir de
1	-	26	7	51	12	76	15
2	-	27	7	52	12	77	15
3	-	28	8	53	12	78	15
4	3	29	8	54	12	79	16
5	3	30	8	55	12	80	16
6	4	31	8	56	12	81	16
7	4	32	9	57	12	82	16
8	4	33	9	58	13	83	16
9	4	34	9	59	13	84	16
10	5	35	9	60	13	85	16
11	5	36	9	61	13	86	17
12	5	37	9	62	13	87	17
13	5	38	10	63	13	88	17
14	5	39	10	64	13	89	17
15	6	40	10	65	14	90	17
16	6	41	10	66	14	91	17
17	6	42	10	67	14	92	17
18	6	43	10	68	14	93	18
19	6	44	11	69	14	94	18
20	7	45	11	70	14	95	18
21	7	46	11	71	14	96	18
22	7	47	11	72	15	97	18
23	7	48	11	73	15	98	18
24	7	49	11	74	15	99	18
25	7	50	11	75	15	100	19


4

Date :

Nom	Prénom	Qualité	Signature
VIVANT	Nicolas	OZ	
MARTIN	Florent	OZ	
[REDACTED]		Radiesthésiste	[REDACTED]
HUGOT	Audrey	Assistant radiesthésiste	
[REDACTED]		Assistant radiesthésiste	[REDACTED]
CHATI	François	Organisateur	

Page 1 of 1

Annexe 3 : Feuilles utilisées par les préparateurs pour noter le tirage au sort d'une série et mettre en place l'échantillon à chercher.

 OBSERVATOIRE ZÉTÉTIQUE
41, avenue Maréchal Randon
38000 – Grenoble
Email : contact@observatoire-zetetique.org
Tél : 08.731.731.96

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901
déclarée à la préfecture de l'Isère sous le n° 0381031603
APE : 804D
SIRET : 487 738 353 00019

Ce document représente le tirage au sort pour chaque série. Il doit être signé par les deux représentants de l'équipe de préparation à l'issue de la série. La colonne - X - permet d'indiquer que la mise en place de l'essai correspondant a été réalisée.

Numéro de la série : 2


Essai	Tirage	X
1	6	X
2	5	X
3	0	X
4	0	X
5	9	X
6	2	X
7	0	X
8	9	X
9	3	X
10	9	X
11	4	X
12	3	X
13	8	
14	7	
15	4	
16	0	
17	8	
18	0	
19	8	
20	3	
21	9	
22	5	
23	0	
24	2	
25	7	

Essai	Tirage	X
26		
27		
28		
29		
30		
31		
32		
33		
34		
35		
36		
37		
38		
39		
40		
41		
42		
43		
44		
45		
46		
47		
48		
49		
50		

Date :

Nom	Prénom	Qualité	Signature
		Préparateur OZ	

Page 1 of 1

 OBSERVATOIRE ZÉTÉTIQUE
41, avenue Maréchal Randon
38000 – Grenoble
Email : contact@observatoire-zetetique.org
Tél : 08.731.731.96

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901
déclarée à la préfecture de l'Isère sous le n° 0381031603
APE : 804D
SIRET : 487 738 353 00019

Ce document représente le tirage au sort pour chaque série. Il doit être signé par les deux représentants de l'équipe de préparation à l'issue de la série. La colonne - X - permet d'indiquer que la mise en place de l'essai correspondant a été réalisée.

Numéro de la série : 2

Essai	Tirage	X
1	6	X
2	5	X
3	0	X
4	0	X
5	9	X
6	2	X
7	0	X
8	9	X
9	3	X
10	9	X
11	4	X
12	3	X
13	8	
14	7	
15	4	
16	0	
17	8	
18	0	
19	8	
20	3	
21	9	
22	5	
23	0	
24	2	
25	7	

Essai	Tirage	X
26		
27		
28		
29		
30		
31		
32		
33		
34		
35		
36		
37		
38		
39		
40		
41		
42		
43		
44		
45		
46		
47		
48		
49		
50		

Date :

Nom	Prénom	Qualité	Signature
TOUZAARD	Nicolas	Préparateur OZ	
		Préparateur Zététiste	

Page 1 of 1

Annexe 4 : Feuilles utilisées par les assesseurs pour une série et servant à noter la boîte indiquée par le radiesthésiste à chaque essai.

OBSERVATOIRE ZÉTÉTIQUE
41, avenue Maréchal Randon
38000 – Grenoble
Email : contact@observatoire-zetétique.org
Tél : 08.731.731.96


ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901
déclarée le 14/03/2014 à la préfecture de l'Isère sous le n° 0381031603
APE : 804D
SIRET : 487 738 353 00019

Sur ce document et pour chaque série, les assesseurs de l'équipe de réalisation reportent le numéro de la boîte indiquée par le radiesthésiste à chacun des essais. Il doit être signé par les deux assesseurs de l'équipe de réalisation à l'issue de chaque série.

Numéro de la série : 2

Essai	Boîte indiquée	Essai	Boîte indiquée
1		26	
2	4	27	
3	1	28	
4	7	29	
5	6	30	
6	1	31	
7	1	32	
8	1	33	
9	2	34	
10	6	35	
11	5	36	
12	9	37	
13		38	
14		39	
15		40	
16		41	
17		42	
18		43	
19		44	
20		45	
21		46	
22		47	
23		48	
24		49	
25		50	

Date :

Nom	Prénom	Qualité	Signature
		Assesseur OZ	
CIAM	François	Assesseur radiesthésiste	

Page 1 of 1

OBSERVATOIRE ZÉTÉTIQUE
41, avenue Maréchal Randon
38000 – Grenoble
Email : contact@observatoire-zetétique.org
Tél : 08.731.731.96

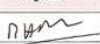
ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901
déclarée le 14/03/2014 à la préfecture de l'Isère sous le n° 0381031603
APE : 804D
SIRET : 487 738 353 00019

Sur ce document et pour chaque série, les assesseurs de l'équipe de réalisation reportent le numéro de la boîte indiquée par le radiesthésiste à chacun des essais. Il doit être signé par les deux assesseurs de l'équipe de réalisation à l'issue de chaque série.

Numéro de la série : 2

Essai	Boîte indiquée	Essai	Boîte indiquée
1	4	26	
2	1	27	
3	7	28	
4	0	29	
5	6	30	
6	1	31	
7	1	32	
8	1	33	
9	2	34	
10	6	35	
11	5	36	
12	9	37	
13		38	
14		39	
15		40	
16		41	
17		42	
18		43	
19		44	
20		45	
21		46	
22		47	
23		48	
24		49	
25		50	

Date :

Nom	Prénom	Qualité	Signature
MARTIN	Florent	Assesseur OZ	
		Assesseur radiesthésiste	

Page 1 of 1

Annexe 5 : Photographies.⁵



⁵ Attention : Les photos qui sont incluses dans ce document ne sont qu'illustratives. Elles n'ont pas été réalisées pendant l'expérience. Les informations et photographies relatives à la personne testée ont été rendues anonymes à sa demande.